



**Fédération des Conseils de Parents d'Elèves du Val-de-Marne**  
**Conseil local F.C.P.E. LALLIER**

**Compte-Rendu du Conseil d'Ecole du Groupe Scolaire LALLIER du 12 mai 2007**

Le Conseil d'Ecole débute à 9h30 dans le réfectoire de l'école primaire de Lallier. Les directeurs des 2 entités A et B accueillent les participants, à savoir :

- Mr COILBAULT, Maire-Adjoint, chargé des Affaires Scolaires et Péri-scolaires ;
- Mme Nicole BICHAREL, Adjointe au Maire, chargée de l'Habitat, du Logement et de la Prévention ;
- Mme la Responsable des achats de la Municipalité ;
- Madame et Messieurs les représentants des Parents d'Elèves de la FCPE ;
- L'ensemble du corps enseignant du groupe scolaire LALLIER.

Le directeur de LALLIER B propose de commencer la réunion par l'étude des questions communes aux écoles élémentaires LALLIER A et LALLIER B en lien avec la Mairie. Mme HERVATH, directrice de LALLIER A, prends alors la parole.

- La restauration scolaire :

Il est soulevé la question de l'aménagement du réfectoire suite aux changements opérés depuis le retour des vacances de Pâques. Il s'avère que cela pose des problèmes d'organisation (maternelles/élémentaires) et de sécurité. M. COILBAULT précise que ce schéma n'est pas définitif et qu'il conviendra d'avoir une réunion d'ici la fin de l'année scolaire afin de décider du maintien ou du retour à l'organisation précédente.

Pour ce qui concerne les fiches d'appréciations relatives à la restauration, il ne semble pas y avoir d'écho négatif suivant la Mairie.

- Le Mobilier :

Comme suite aux remarques faites lors du conseil d'école du 18 novembre 2006, la responsable des achats de la municipalité nous précise que les équipements (armoires ; chaises anti-bruits) devraient arrivés au 1<sup>er</sup> juillet 2007, notamment pour LALLIER B.

- L'informatique :

M. DA SILVA (représentant FCPE), après avoir effectué une visite de la salle « informatique » de l'établissement, énonce de nouveau les problèmes d'utilisation du matériel informatiques (déjà soulevés lors du dernier CE), à savoir : l'absence de « double profils » (enfants/enseignants) ainsi que des logiciels qui ne sont pas à jour et des fichiers « bloqués ». M. COILBAULT propose alors qu'une fiche technique soit élaborée par M. DA SILVA à l'intention du service informatique de la mairie. Il précise également qu'un contrat de maintenance des outils informatiques existe.

Le représentant FCPE fait remarquer également qu'il serait judicieux d'équiper l'école en imprimante laser car cela permettrait d'une part, de faire des économies de consommables (cartouches d'encre), et d'autre part, d'amortir sur un plus long terme les achats de ce type de matériel.

- Travaux et sécurité :

Mme la directrice de LALLIER A rappelle que les souçis relatifs aux fenêtres et aux rideaux ne sont toujours pas résolus pour son entité. M. l'adjoint au Maire indique par ailleurs qu'aucun crédit n'est prévu en 2007 pour réaliser la rénovation des peintures du groupe scolaire. Mme la responsable des achats précise que les rideaux de LALLIER B vont être changés prochainement.

- Stationnement et sécurité aux abords du groupe scolaire :

M. Christophe PAVAGEAU (représentant FCPE) fait observer que les abords de l'établissement, à l'occasion de l'entrée et de la sortie de cours des élèves, ne sont toujours pas sécurisés car encombrés quotidiennement par de nombreux véhicules en stationnement. Ce point avait déjà été évoqué à l'occasion du conseil d'école de Novembre 2006. Mme BICHAREL, adjointe au Maire chargée de l'Habitat, répond qu'il avait alors été proposé une action de prévention en sensibilisant les parents à travers leurs enfants (Ex : réaliser des dessins sur le sujet qui leurs seraient communiqués). Elle indique par ailleurs qu'un projet de courrier destiné aux parents d'élèves les incitant à respecter certaines règles de bonne conduite en la matière avait été soumis à la suite de la réunion aux différents responsables des entités du groupe scolaire (Maternelle et Élémentaires). La FCPE fait remarquer que ce document ne lui a pas été communiqué et demande donc à avoir copie du projet de lettre. M. COILBAULT accède à la requête de la FCPE afin que ce dossier puisse avancer plus rapidement.

- Demandes émanants des du conseil des enfants :

Mme HERVATH fait part au conseil d'école des propositions des enfants (cf. ordre du jour communiqué par Mme la directrice de LALLIER A).

Suite à ce dernier point, le conseil d'école se scinde afin que les 2 entités abordent les sujets qui leurs sont spécifiques. Le conseil d'école de LALLIER B se poursuit donc en abordant les questions suivantes.

I - Surveillance de la cour :

La FCPE demande quels sont les moyens en personnel lors des surveillances des élèves. Le directeur indique qu'il y a 5 personnes qui effectuent cette mission. D'autre part, la FCPE fait part à l'équipe enseignante des problèmes que peuvent poser aux enfants et aux parents les horaires tardifs de sortie de cours, notamment le midi. M. DELECRAY s'engage à ce que les horaires soient davantage respectés par l'équipe enseignante. D'autre part, il fait remarquer qu'il existe également des enfants qui ne sont pas « récupérés » à temps lors de la sortie de l'étude du soir à 18h (essentiellement des CP), et qu'il conviendrait au moins que les familles avertissent les responsables des retards éventuels. La FCPE indique alors qu'il est possible de sensibiliser les parents à ce sujet lors de rencontres organisées par l'école ou par les représentants des parents.

II - L'étude, l'aide aux devoirs et le goûter :

La FCPE déclare qu'il convient de faire attention aux conditions dans lesquelles les enfants prennent leur goûter. M. DELECRAY nous précise que la prise du goûter par les enfants se fait dans

le réfectoire lorsque les conditions climatiques ne sont pas bonnes.

Pour ce qui concerne l'étude, les effectifs sont d'environ une vingtaine d'enfants. La priorité est donnée aux CP (lecture individuelle) étant entendu que les plus âgés sont davantage autonomes, sauf cas particulier. Le personnel assumant cette charge est présent afin de procéder à la vérification des devoirs, et s'effectue en liaison avec les équipes enseignantes.

L'aide aux devoirs (ou accompagnement scolaire) est réalisée par une association péri-scolaire gérée par la Mairie, située rue Paul Hochart à L'Hay. Cette aide est prodiguée auprès de 30 élèves qui ont été inscrits dès le début de l'année scolaire.

### III – Les effectifs de LALLIER B :

Le directeur déclare qu'il est prévu 8 classes à la prochaine rentrée 2007-2008 et qu'aucune fermeture de classe ne devrait affecter LALLIER B. Cependant, la structure définitive ne sera connue qu'à la mi-juin 2007. Par ailleurs, M. DELECRAY confirme son départ prochain de la direction de LALLIER B et nous indique que son remplaçant serait connu le 21 mai 2007. Mme FERRER, enseignante de CE1, devrait partir en congé de maternité début juillet 2007. Son remplacement est déjà acté.

### IV - La coopérative scolaire :

Il est convenu avec M. DELECRAY qu'une vérification des comptes de la coopérative scolaire sera réalisé par la FCPE avec la nouvelle direction de LALLIER B. En effet, le bilan comptable n'a pas pu faire l'objet d'un contrôle de la part des parents d'élèves en cours d'année.

### IV - Les langues étrangères :

Un enseignement d'anglais est assuré par des enseignants habilités auprès de l'ensemble des classes concernées par cet enseignement obligatoire. Aucun problème quant à l'apprentissage des langues vivantes à LALLIER B ne devrait surgir à la rentrée de septembre 2007

### V – Fête, spectacle et sorties de fin d'année :

La Fête de l'école est prévue le 23 juin 2007 suivant une organisation similaire à celle de l'année précédente. Deux réunions auront lieu les 19 mai et le 18 juin en vue de finaliser la Fête. Les spectacles de fin d'année des enfants se réaliseront en 2 séances le 4 juin 2007. Les sorties de classe de fin d'année auront lieu les 4 et 14 juin, dates fixées par la mairie du fait de la répartition des moyens de transport.

La séance est levée à 11h30, l'ensemble de l'ordre du jour ayant été épuisé.